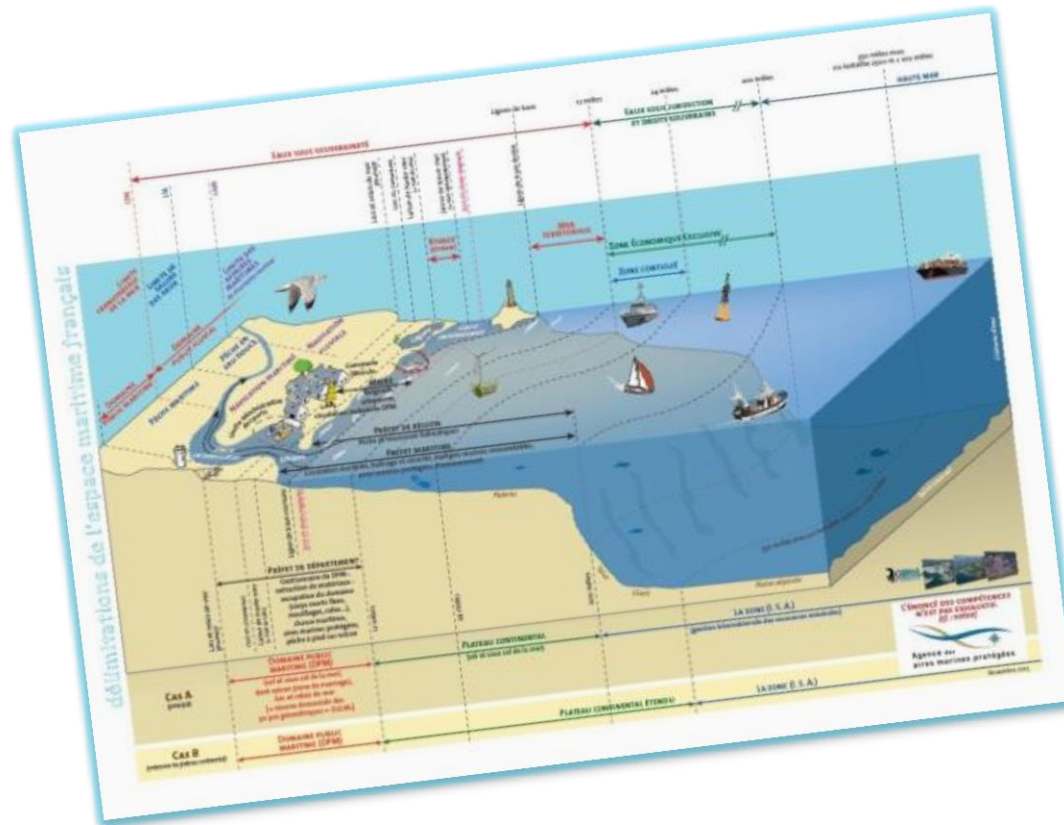




Sous-groupe « limites réglementaires »



Plan

- Inventaire et priorisation de référentiels géographiques
- Travail à poursuivre sur producteurs, validateurs, diffuseurs, éléments de calendrier et droits associés
- Partage de données à consolider sur Géolittoral (espace collaboratif du sous-groupe de travail)
- Point d'actualité : ordonnance du 8 décembre 2016
- Propositions

Inventaire et priorisation des référentiels géographiques

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1-6m19YIh1RVZP4SM1rjNValOcedzX-UYnP0U2Ltq3NM/edit#gid=0>



Feuille Microsoft
Office Excel

- 38 référentiels identifiés selon 3 niveaux de priorité
 - priorité 1 : 17 référentiels (9 limites et 8 zones)
 - priorité 2 : 10 référentiels (5 limites et 5 zones)
 - priorité 3 : 11 référentiels (4 limites et 7 zones)

Partage Géolite

Participants du GIMeL

Sous-groupes de travail

Etat des lieux, besoins émergents, difficultés

Trait de côte

Carroyage

Limites réglementaires

Documents

Anciens travaux



publié le 10 novembre 2016 (modifié le 13 janvier 2017)

Lors des précédents travaux du GT GIMeL un document avait été rédigé :
[Les délimitations de l'espace maritime français](#)

Afin de faciliter les échanges, un tableau en ligne est disponible via le lien suivant :
<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1-6m19YIh1RVZP4SM1rjNValOcedzX-UYnPOU2Ltg3NM/edit#qid=0>

Liste des informations géographiques disponibles concernant certaines limites juridiques citées au niveau du tableau de travail :

- espace maritime français (3 fichiers en tout) :

[delmar 7z 001](#) (format zip - 10 Mo - 20/12/2016)
couche "espace maritime français" fichier 1/3

[delmar 7z 002](#) (format zip - 10 Mo - 20/12/2016)
couche "espace maritime français" (fichier 2/3)

[delmar 7z](#) (format 3gp - 1.8 Mo - 20/12/2016)
couche "espace maritime français" (fichier 3/3)

- limites transversales de la mer (métropole uniquement) :

[ltm](#) (format 7z - 27.8 ko - 20/12/2016)

- limites de salures des eaux (métropole uniquement) :

[lse](#) (format 7z - 31.7 ko - 20/12/2016)

- limites des affaires maritimes, anciennement "limites d'inscription maritime" ((métropole uniquement) :

[lim](#) (format 7z - 75.7 ko - 20/12/2016)

- bande des 3 milles marins (métropole uniquement) :

[shom limite 3milles metro a line](#) (format zip - 192.3 ko - 20/12/2016) (SHOM)

[shom ifr limite 3milles a](#) (format zip - 734.8 ko - 20/12/2016) (SHOM/Ifremer)

[us met bande3milles ok aamp pol I93](#) (format zip - 2.9 Mo - 20/12/2016) (AFB)

- limite et zones de compétence des préfets (maritimes, de région, de département, métropole uniquement) :

[limite laterale prefet](#) (format pdf - 1.8 Mo - 12/01/2017) (sources AFB et CEREMA)

[commentaires limites laterales](#) (format pdf - 213.8 ko - 12/01/2017)

[ges met limite laterale competence prefets aamp ln wgs84](#) (format zip - 108.3 ko - 13/01/2017)

Limites latérales de compétences des préfets (numérisation AAMP, 2011 - non validé)

- limites administratives des ports :

à compléter selon sources disponibles





Document
oft Office Word 97

Point d'actualité

[Ordonnance n° 2016-1687 du 8 décembre 2016](#) relative aux espaces maritimes relevant de la souveraineté ou de la juridiction de la République française

L'ordonnance issue de la loi n°2016-816 du 20 juin 2016 (II art. 97) pour l'économie bleue, qui autorise le Gouvernement à prendre par le biais d'une ordonnance toute mesure qui relève du domaine de la loi afin de regrouper, ordonner et de mettre à jour les dispositions relatives aux espaces maritimes.

[Voir également rapport au Président de la République](#)

Point d'actualité

Article 16 de l'ordonnance

**« Il est créé un portail national des limites maritimes dont les modalités sont fixées par décret.
Les limites des espaces maritimes définis aux articles 2, 5, 10, 11, 13 et 14 sont fixées par décret.
Elles sont cartographiées et publiées, à l'échelle appropriée, sur le portail national des limites maritimes.
Ces limites sont opposables à l'ensemble des usagers de la mer. »**

Propositions

Traiter d'ici la fin du 1^{er} semestre 2017 les référentiels de priorité 1

→ 1 à 2 réunions spécifiques à prévoir par groupe de référentiels (limite et zone associée par exemple)

- > Complétion du tableau (producteur, validateur, diffuseur, calendrier et droits associés)
- > Etude des données partagées et chiffrage éventuel du travail restant
- > Mise en évidence des problèmes techniques et porter à connaissance au GT-GIMeL